SENTHEIM INFOS

décembre 2013

Le mot du maire

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Pour ce cinquante-neuvième « ***SENTHEIM INFOS*** », depuis 2008, faisons rapidement le point sur certains dossiers en cours.

Les derniers conseils municipaux ont été l'occasion de valider plusieurs projets dont celui de l'aménagement du carrefour de la rue des Artisans et de la rue des Vignes par l'installation d'une fontaine alimentée par la source du Silbach. Ce chantier sera réalisé au début du mois de mars.

Le dossier de l'entrée Ouest a fait l'objet d'une validation définitive par le Conseil permettant ainsi son dépôt auprès du Conseil Général accompagnée de la demande de subvention. Son instruction est en cours et nous espérons qu'il sera retenu pour une réalisation en 2014.

Suite à une demande du club de tennis, une délibération a été prise pour lancer la procédure de publication d'un avis d'appel à concurrence pour la rénovation de la surface de jeu du court n°1 avant le début de la saison de compétition au mois de mai. Le club de tennis participera au financement des travaux.

Dans le cadre de l'intégration progressive du sentier géologique dans le patrimoine communal, le Conseil Municipal a délibéré pour l'achat d'une forêt de 68 ares.

Pour soutenir les associations qui interviennent au niveau des « animations été », une subvention de 1262 € a été votée. Celle-ci sera répartie entre les huit associations partenaires qui ont permis d'accueillir 149 enfants durant les congés d'été.

Enfin, une décision importante a été prise par le choix d'un assistant à maître d'ouvrage, en l'occurrence le cabinet Legros-Coiffier, pour la réalisation d'un cahier de charges afin de mettre la mairie en conformité avec les normes d'accessibilité des bâtiments recevant du public.

Tous ces projets vont donc nous mobiliser au cours des semaines à venir et dynamiser la fin de ce mandat.

Ce samedi 7 et ce dimanche 8 décembre seront rythmés par **« Sentheim Animations »** qui organise le « Marché de Noël » et **par la chorale Sainte Cécile** qui vous invite à son concert, pour célébrer ce temps de l'Avent, dimanche après-midi à 16h, à l'église, avec la participation de la chorale de l'école élémentaire.

Soyez nombreux à soutenir par votre présence les organisateurs qui, avec leurs manifestations, concourent à l'animation de notre village.

Cet éditorial est le dernier de cette mandature. En effet, les deux prochains « *SENTHEIM INFOS* » en février et mars seront publiés sans le mot du Maire, en raison de la période électorale précédant les élections municipales du 23 et 30 mars 2014.

Chers concitoyens, chères concitoyennes, votre Maire, ses Adjoints, les Conseillers Municipaux, le personnel de la commune et toute l'équipe de « *SENTHEIM INFOS* » vous souhaitent un Noël agréable, chaleureux et formulent le vœu que l'année 2014 vous garde en bonne santé et vous apporte joie et satisfactions.

Bernard HIRTH

☏

Pompiers :	18 depuis un poste fixe, 112 depuis un portable
Mairie :	03.89.82.52.03
Ecole élémentaire "Les Tilleuls" :	03.89.82.53.96
Ecole maternelle :	03.89.82.87.17
Presbytère :	03.89.82.52.74

Site Internet : www.sentheim.fr

Bulletin élaboré et imprimé par le comité consultatif communication
Responsable : M. Bernard HIRTH

Ne pas jeter sur la voie publique

ASSOCIATION DES BÉNÉVOLES DE LA MAISON SAINT JEAN

L'association des bénévoles de la Maison Saint Jean n'est guère connue à Sentheim, pourtant elle œuvre et intervient au centre de soins de suite et de réadaptation du village, et quelques-uns d'entre nous y ont certainement déjà séjourné.

L'association, en partenariat avec le personnel, essaie de rendre le séjour des convalescents plus agréable, mais aussi de leur faciliter le retour chez eux, et ce, à travers de simples visites, des échange, des jeux, du bricolage, de la cuisine, de la lecture etc. Elle s'occupe également de l'entretien de la chapelle et de l'organisation des célébrations.

Vous êtes en retraite, vous avez quelques heures à consacrer à des malades qui vous attendront avec impatience. Vous aimez jouer aux cartes, au scrabble, etc. Alors n'hésitez pas, rejoignez l'Association. Vous intégrerez une équipe sympathique et dynamique et vous lui apporterez vos idées et votre savoir-faire.

Pour tout renseignement complémentaire ou pour rejoindre l'association, vous pourrez contacter Mme Christiane Vonesch, au 03 89 38 59 00.

CHASSE AUX TRÉSORS DE NOËL

Les chasses aux trésors de Noël se déroulent chaque année en Alsace. Elles proposent une approche ludique et originale pour découvrir les villes et villages pendant la période de Noël, tout en s'amusant.
Dans la Vallée de la Doller et du Soultzbach, la chasse au trésor se déroulera cette année à **Sentheim** du **25 novembre au 06 janvier 2014** : un parcours d'environ 1h qui vous emmènera dans les rues du village à la recherche d'indices dissimulés un peu partout pour y déchiffrer énigmes et charades, en vu de découvrir le patrimoine local… et le trésor.
Une petite récompense vous attend alors (après validation) à l'Office de Tourisme de Masevaux.
Les carnets de route sont gratuitement disponibles à l'Office de Tourisme de Masevaux aux horaires d'ouverture (lundi au vendredi : 9h à 12h et 14h à 18h; samedi : 10h à 12h)

Renseignements : Tél. : 03 89 82 41 99

Anne-Cécile BIRGI, Ofiice du Tourisme de Masevaux

ECLAIRAGE PUBLIC

Depuis 2010, nous avons réorganisé, avec l'entreprise CET, l'entretien de l'éclairage public. Celui-ci est effectué dans le cadre d'une programmation annuel. Pour chaque mois, deux jours d'intervention sont définis, ainsi qu'une date précise pour communiquer les réparations à effectuer. Cette organisation mensuelle permet de rationnaliser et de maîtriser le coût de l'entretien.

De même, pour gagner en efficacité, nous avons demandé à notre prestataire de réaliser un plan de l'éclairage public comportant les différents circuits, l'emplacement des transformateurs, des armoires de commande ainsi que celui de tous les lampadaires. De plus, ces derniers ont été codés par rapport aux différents types de lanternes et chaque mât d'éclairage a été numéroté.

Les informations concernant tous les luminaires ont été regroupées dans une base de données.

Ainsi, pour chaque lampadaire, identifié par son numéro, il est possible de connaître le type, la hauteur, les caractéristiques de la lampe etc.

Cette connaissance fine de notre éclairage public va permettre de déterminer les priorités d'un programme pluriannuel de remise à niveau.

Cela passera par une révision des armoires de commande, voire leur changement, en les équipant d'horloge astronomique (permettant la mise en route par rapport au coucher du soleil), par le remplacement des lanternes hors norme (en particulier avec ampoule à vapeur de mercure).

Souvent, le mât d'éclairage est encore en bon état, seul le changement de la lanterne (la partie du lampadaire qui éclaire) s'imposera.

Dans le cadre du changement du transformateur, rue des Vignes, une nouvelle armoire d'éclairage, doté d'une horloge astronomique, vient d'être installée.

L'objectif général consiste à faire évoluer la qualité de notre équipement afin de gérer le plus économiquement possible l'éclairage public.

QUE FAIRE LORSQUE QU'UNE LANTERNE EST EN PANNE ?

Repérer sur le mât, le numéro du lampadaire.
Communiquer au secrétariat, par courriel, par téléphone, par courrier, ou lors du passage en mairie, le numéro du lampadaire ainsi que le nom de la rue.
Vers la fin du mois, nous communiquons à l'entreprise de maintenance, la liste des lampadaires avec leur numéro pour la préparation de l'intervention le jour programmé.

LISTE ÉLECTORALE

Les personnes nouvellement installées à Sentheim et qui souhaitent s'inscrire sur la liste électorale de Sentheim pour 2014, sont priées de se présenter en mairie au plus tard le 31 décembre 2013 avec une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de trois mois.
Nous rappelons que la déclaration d'arrivée en mairie ne vaut pas inscription sur la liste électorale.

TRAIN DE NOËL

L'hiver approche et le train à vapeur est rangé, en mode hivernage dans son dépôt. Mais il reste pourtant un train au programme des animations, le train de Noël.
C'est un autorail, sympathique modèle des années 60, qui assurera les circulations les 7 et 8 décembre prochain.
A son bord, Saint Nicolas, Patron des Ecoliers, qui est venu le sac chargé de friandises à distribuer aux enfants sages.
Le train partira de la gare de Burnhaupt et emmènera les passagers à la gare de Sentheim dans laquelle ils pourront découvrir les fabuleuses histoires imagées racontées par une lutine bien maligne. Films fixes et épiscopes seront présentés aux passagers, ainsi qu'un atelier de copie à la presse à bras.
Un minibus permettra aux passagers de se rendre à la salle AMOS, où se tient le marché de Noël artisanal du village de Sentheim. boissons chaudes et pâtisseries seront en vente à la gare et au marché de Noël.
Départ du train "NOËL" en gare de Burnhaupt à 13h30, 14h30 et 15h30. Plusieurs allers-retours seront effectués permettant aux passagers de choisir l'horaire qui leur convient le mieux : départ des trains retour de Sentheim à 14h, 15h et 16h30. Billets en vente à bord du train, au prix de 6 € aller-retour, à partir de 4 ans.

LES MAIRES RURAUX EN ASSEMBLEÉ GÉNÉRALE

Photo Marc Lanoix

Une quarantaine de maires du Haut-Rhin ont assisté à l'Assemblée Générale haut-rhinoise de l'Association des Maires Ruraux de France qui a eu lieu à Sentheim sous la présidence de Paul Mumbach, maire de Dannemarie.
Cette jeune association de maires, initiée en son temps par le sénateur Jean-Louis Lorrain comme une réponse à l'accroissement de la complexité de la gestion communale, a pour objectif de « défendre la liberté municipale, de faire prendre en considération les problèmes spécifiques des communes rurales, d'informer leurs élus sur les problèmes auxquels ils sont confrontés, d'aider et de stimuler les collectivités locales, d'être leur porte-parole auprès des autorités et des services administratifs, des conseils généraux et régionaux et de participer à la formation des élus ». Cette association dont l'importance va en grandissant dans l'ensemble du pays, regroupe déjà dans notre département environ un tiers des communes. En 2012, elle a initié des formations touchant aux économies d'énergie, à l'éclairage public, à la gestion du domaine public, notamment la voirie, aux pouvoirs de police des maires ou aux changements liés aux futures élections municipales, des formations qui ont concerné au total 268 stagiaires. Elle a lancé des actions spécifiques sur le bilinguisme, la réforme territoriale ou le problème de la santé en milieu rural.

Non à l'obligation d'établissement des plans locaux d'urbanisation (PLU) à l'échelon intercommunal.

Lors de l'AG un point a notamment fait l'objet d'un débat plus approfondi, celui d'une loi récente sur l'urbanisme portant obligation de réaliser l'élaboration de PLU à l'échelon intercommunal. Ce débat a bénéficié des témoignages très pointus de François Tacquard, président de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin et de Michel Fournier, président des Maires Ruraux des Vosges et Président de la Communauté de Communes du Val de Vôge (Vosges). Et, si on est bien conscient de l'importance des structures intercommunales, en particulier pour leur rôle de mutualisation des moyens et de fournisseur de compétences techniques au service des communes, l'ensemble des présents a manifesté une profonde hostilité à la notion d'obligation d'établir des PLU à l'échelon intercommunal. Appliquer la même règle partout en France, sans considération pour les spécificités locales est taxé d'utopie par les élus qui se sentent par ailleurs floués d'une part essentielle de leur capacité de gestion du devenir de la collectivité qui leur a été confiée par les électeurs. On s'est également élevé contre les techno-structures qui dirigent les débats sans toujours être au fait des réalités locales. L'élaboration des Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT), jugés très restrictifs, a notamment fait l'objet d'interventions assez hostiles. Ce n'est pas tant la certitude que certains aspects de la gestion territoriale gagnent à être gérés au niveau intercommunal qui a été mise en cause, mais surtout la notion d'obligation et d'uniformisation. Les maires se sont par ailleurs montrés très attachés à la conservation des valeurs et des spécificités patrimoniales des communes rurales.
En fin de réunion, le maire de Sentheim, Bernard Hirth, après avoir présenté à ses collègues les atouts de sa commune, a invité les présents au verre de l'amitié.

Marc Lanoix "L'ALSACE"

LES PRÉCIEUX CONSEILS DE SÉCURITÉ DES GENDARMES

Mercredi 13 novembre, une vingtaine de seniors, auxquels s'étaient joints quelques élus locaux, sont venus écouter les conseils de sécurité prodigués par les gendarmes, dans la salle de l'Amos, à Sentheim.

L'exposé était animé par l'adjudant-chef Jean-Claude Fontaine et l'adjudant David Meyer, de la communauté de brigades de Masevaux-Burnhaupt. Ces derniers ont multiplié les recommandations, rappelé les réflexes à adopter pour se prémunir contre les actes malveillants et souligné l'importance d'être attentif à ce qui se passe dans son quartier. En cas de doute, ne pas hésiter à contacter les forces de l'ordre en composant le 17.

Les gendarmes ont rappelé l'existence de l'opération Tranquillité senior, un dispositif spécifiquement dédié à la sécurité des personnes âgées.

L'adjudant-chef Fontaine a présenté le travail des gendarmes au sein de la communauté de brigades et donné des conseils sur la sécurité rappelant que « *la vie en société n'est plus la même aujourd'hui qu'il y a quelques années* ».

Un quiz pour réviser ses connaissances

Les gendarmes ont abordé les thèmes du code de la route, les nouveaux panneaux et le permis à points. Les seniors ont pu réviser la signification de certains panneaux de signalisation. Tous étaient curieux de vérifier grâce à un quiz s'ils se souvenaient suffisamment des règles apprises il y a si longtemps.

À l'issue de la séance, des brochures récapitulant toutes les informations de sécurité et les numéros de téléphone d'urgences ont été remises aux seniors.

Arnaud Viry "L'ALSACE"

DON DU SANG : « 100 POUR SANG »

Voici les résultats des dons de l'année 2013.

Dates	Sentheim	Villages extérieurs	Total
06/02/13	27	9	36
30/04/13	29	17	46
25/07/13	31	10	41
02/10/13	27	9	36
Total	**114**	**45**	**159**

Récapitulatif des dons: 151 en 2007, 181 en 2008, 168 en 2009,196 en 2010, 208 en 2011, 214 en 2012.

Le nombre total des dons est en chute de près de 26 % par rapport à 2012 et même, inférieur à 182 qui est la moyenne de ces 7 dernières années. On remarque que les personnes extérieures au village représentent environ 28,30 % des 159 dons.

Pour 2014, 4 collectes seront organisées : mercredi 5 février, mardi 29 avril, jeudi 24 juillet, mercredi 1 octobre.

Depuis 2010, le délai entre 2 dons ayant été modifié, ainsi que la limite d'âge, les hommes peuvent donc participer, par an, à 6 dons et les femmes à 4 dons jusqu'à la veille de leur 71ème anniversaire.

Les diplômes :

Plusieurs donneurs seront honorés lors de la cérémonie des Vœux, le 24 janvier 2014.

- Un diplôme du **5ème niveau** et **l'insigne d'Or** sera remis à M. François Meyer pour 100 dons.
- Trois diplômes du **3ème niveau** et **l'insigne de Bronze** seront remis à Mme Marina Ehret (26 dons), à M. Nicolas Riss (25 dons) et M. Hubert Hingre (28 dons).
- Quinze diplômes seront envoyés par la commune au début de l'année 2014 : 3 du **2ème niveau** (10 dons/homme et femme), 12 du **1er niveau** (5 dons/homme, 3 dons/femme).

Félicitations aux récipiendaires !
Merci à tous les donneurs pour leur engagement !

Chaque donneur est invité à parrainer un nouveau donneur, jeune ou adulte, afin de stopper cette baisse et d'augmenter le nombre de dons.

Le challenge « Cent pour Sang » reste toujours ouvert.
100 donneurs par séance pour 1600 habitants !

DERNIÈRE NOUVELLE : SAINT NICOLAS À SENTHEIM LE 7 DÉCEMBRE

Saint Nicolas sera sur le marché de Noël de Sentheim (salle de l'AMOS) le samedi 7 décembre aux alentours de 17h.

CRÉMATION DE SAPINS DE NOËL

Noël se prépare et les beaux sapins vont s'inviter dans vos maisons. Mais janvier arrive vite, les épines commencent à tomber et vient le moment de se séparer de ce sapin.

L'amicale des sapeurs-pompiers de Sentheim organisera une crémation de vos sapins de Noël le 18 janvier 2014. Venez les déposer près de l'étang Marcel (avant la barrière, un emplacement sera balisé) à partir du lundi 13 janvier. Revenez le samedi 18 janvier, à 17h, pour assister à leur crémation et déguster un chocolat ou un vin chaud. Les recettes de cette buvette seront reversées aux orphelins des sapeurs-pompiers de France. Venez nombreux.

Tatiana DUTHILLEUL

LE CANCER DE L'INSTESTIN PEUT ÊTRE GUÉRI GRÂCE AU DÉPISTAGE

Le cancer colorectal est le cancer du gros intestin. Bien que peu connu, c'est l'un des cancers les plus fréquents et les plus graves, tout particulièrement en Alsace qui détient le record de France. C'est, après le cancer du poumon, la deuxième cause de décès par cancer. Dans notre département, environ une personne sur 17 aura un cancer colorectal au cours de sa vie. Chaque année en Alsace, un cancer colorectal est diagnostiqué chez 1 162 personnes et 474 en meurent, soit pratiquement autant que les cancers du sein, du col de l'utérus et de la prostate réunis. Avec le vieillissement progressif de la population, le nombre de ces cancers augmente. Il touche les femmes comme les hommes. Il est rare avant 50 ans et le risque augmente avec l'âge après 50 ans.

Si l'on attend l'apparition de symptômes, seul un cancer de l'intestin sur 2 peut être guéri. De plus, il est souvent nécessaire de recourir à des traitements lourds tels que chimiothérapie ou radiothérapie. Au contraire, dépisté tôt, on peut le guérir 9 fois sur 10, sans chimiothérapie ni radiothérapie. Il est même possible d'éviter un grand nombre de ces cancers de l'intestin : la plupart proviennent de polypes, petites lésions qu'il suffit d'enlever avant qu'elles ne deviennent des cancers.

On peut détecter tôt le cancer et les polypes de l'intestin par un test de recherche de sang dans les selles. C'est un test simple que l'on fait chez soi. Il est pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie. Il est proposé à toutes les femmes et tous les hommes de 50 à 74 ans qui reçoivent une invitation personnelle de la part d'ADECA Alsace tous les 2 ans.

La campagne de dépistage du cancer colorectal a permis de guérir 610 cancers et d'en éviter 3.303 depuis 2003 en Alsace (données de septembre 2013).

Dans la commune de SENTHEIM, la 6ème campagne a débuté en novembre 2013. Lors de la 5ème campagne, 45,8 % des personnes concernées ont participé. Ce taux doit dépasser 50% pour une bonne utilisation des deniers publics.

Les médecins généralistes sont la cheville ouvrière de ce dépistage. Tous ceux de votre canton ont été sensibilisés et sont prêts à conseiller et remettre le test de dépistage, alors n'hésitez pas, si vous avez entre 50 et 74 ans :

faites le test tous les deux ans.

Outre le dépistage, la prévention du cancer colorectal repose sur une activité physique régulière et une meilleure alimentation. Pour diminuer le risque de survenue de ce cancer, il faut faire du sport, manger moins et manger mieux, c'est à dire plus de fruits et légumes et moins de viandes rouges, charcuterie et graisses animales.

ADECA Alsace – 122 rue de Logelbach – BP 30593 - 68008 Colmar CEDEX
03 89 12 70 13 - 🖷 03 89 12 70 17 - courriel : secret@adeca-alsace.fr
site Internet : www.adeca-alsace.fr

ANNIVERSAIRES DES PERSONNES AGÉES DE SENTHEIM

Félicitations et meilleurs vœux aux personnes âgées de **SENTHEIM** qui fêtent leur anniversaire en **décembre 2013**

99 ans : Louise DANGEL, née WOLFF, le 27	50, Grand'rue,
92 ans : Clémence WALGENWITZ, née WOLFF, le 16	5, rue de la Sapinière,
91 ans : Jeanne RENCK , née KUDER, le 5	12, rue de Mortzwiller,
89 ans : Marie-Louise LAURENT, née LAYLE, le 14	1A, rue Centrale,
84 ans : Paulette GOEPFERT, née NAVILLIAT, le 12	1, rue des Daims,
83 ans : Marie-Louise HATTENBERGER, née GREDER, le 8	68, Grand'rue,
81 ans : Elise JUSTUS, née METHIA, le 17	1, rue des Vignes,
81 ans : Irène WOLFF, née REALINI, le 18	3, rue du Vieux-Chemin,
81 ans : Dorothée EMS, née FAMARE, le 20	3, rue de la Poste.

et en **janvier 2014**

90 ans : Marguerite SUNDHEIMER, née MOSER, le 24	EHPAD,
84 ans : Jacques JUSTUS, le 2	1, rue des Vignes,
89 ans : Aimée ROSAIN, née WELLER, le 26	1, rue des Daims.

CHANGEMENT DANS LES DATES DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

En raison des fêtes de Noël et de Nouvel An, les mercredis 25 décembre et 1er janvier prochains, nous vous informons que la collecte des ordures ménagères se fera les samedis 28 décembre et 4 janvier à partir de 3h.

DU NOUVEAU DU CÔTÉ DU TRI !

Au 1er janvier 2014, les **emballages métalliques** rejoignent le clan des recyclables collectés en Écopoint. Vous pourrez les déposer **avec les emballages plastique**, briques et flacons.
Dans les containers **emballages plastiques**, vous pourrez donc déposer :

- les boîtes de conserve,
- les barquettes en aluminium,
- les bombes aérosols,
- les bouteilles de sirop en métal,
- et tous les **EMBALLAGES** métalliques.

ATTENTION : les objets en métal qui ne sont **pas des emballages (outil, casseroles, etc.)** ne vont pas dans les écopoints mais **en déchèterie !**

Marcheurs de Sentheim

Sortie pédestre du jeudi 19 décembre 2013

Rendez-vous : place de l'Eglise à Sentheim pour un départ à 9h30 précises.
Itinéraire du matin : Sentheim - Jésuitenwald - Soppe-le-Haut - Plonacker - restaurant du lac de la Seigneurie.

Menu : entrée buffet, joue de porc et son accompagnement, vacherin glacé, café offert, à 15 euros hors boissons.

Itinéraire de l'après-midi **:** Lac de la Seigneurie - Dickhag - Lauw - chapelle Sainte Anne - Sentheim.

Les non marcheurs peuvent nous rejoindre au restaurant du lac de la Seigneurie situé entre Lauw et Petitefontaine.

Veuillez vous inscrire **avant le 14 décembre 2013**, dernier délai au **tél : 03 89 82 56 36.**

Le Maire,
Les Adjoints,
Le Conseil Municipal,
Le Personnel Communal,
Vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année.

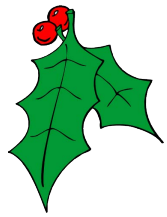

A NOTER SUR VOS AGENDAS

Samedi	7	décembre et	
Dimanche	8	décembre	: marché de Noël organisé par Sentheim Animations, AMOS
Samedi	7	décembre et	
Dimanche	8	décembre	: « train de Noël » organisé par TTDA, gare de Sentheim
Dimanche	8	décembre	: concert de la chorale Sainte-Cécile de Sentheim, à l'église à 16h
Mardi	10	décembre	: collecte des ordures encombrantes de 12h à 19h, place du Cimetière
Jeudi	19	décembre	: marche organisée par « les Marcheurs de Sentheim »
Samedi	28	décembre	: collectes des ordures ménagères, à partir de 3h, en remplacement du mercredi 25 décembre
Samedi	4	janvier	: collectes des ordures ménagères, à partir de 3h, en remplacement du mercredi 1er janvier
Samedi	18	janvier	: crémation des sapins de Noël à l'étang Marcel à partir de 17h

Si vous voulez faire paraître un article dans **SENTHEIM INFOS** (annonce d'une manifestation, description de votre association...), contactez **Marc PERRIN Mairie de SENTHEIM** ou envoyez un courriel à **marc.perrin@estvideo.fr avant le 1 février 2014.**

Date de la prochaine parution de SENTHEIM INFOS vers le 7 février 2014.